

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine.

Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude

A08-PMR-01

Adresse : 3980 et 3990, rue Saint-Denis

Arrondissement : Plateau-Mont-Royal

Reconnaissance : Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle Rue Saint-Denis (entre la rue Sherbrooke et la voie ferrée) au Plan d'urbanisme
Lieux de culte d'intérêt patrimonial et architectural de valeur patrimoniale exceptionnelle au Plan d'urbanisme
Témoin architectural significatif au règlement d'urbanisme de l'arrondissement

Le Conseil émet un avis à la demande du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et conformément au règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) 02-136, article 12.1, 3° (codification administrative) concernant :

- Tout projet de règlement adopté par le conseil de la ville pour la citation d'un monument historique (visé aux sections III et IV du chapitre IV de la Loi sur les biens culturels).

NATURE DE LA DEMANDE

Étudier la recevabilité d'une demande de citation à titre de monument historique.

ANALYSE

Une demande ayant pour objet la citation du Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude a été déposée au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. L'étude de recevabilité réalisée par le Service comprend l'analyse patrimoniale de l'église (1905), du couvent (1964), du presbytère (1932) et des maisons (1880) tous localisés sur le même lot. Le garage (1978), situé sur un lot différent, n'a pas été considéré dans l'étude.

Bien qu'il ne soit pas dans le périmètre, le garage (seule construction du lot 1 202 296) est important puisque son volume bas offre un dégagement nécessaire à l'appréciation de l'église.

Selon le CPM, certains faits restent à être documentés :

- la reconnaissance par Rome de l'ancienne église comme étant le sanctuaire national dédié à Notre-Dame-du-Rosaire et à Saint-Jude ;
- la population irlandaise dans cette partie de la ville ; les motivations pour la construction d'une église paroissiale ;
- le portrait social du quartier menant à l'établissement des Dominicains en ce secteur ;
- la vocation du lieu (dédié au patron des causes désespérées).

Afin de compléter l'analyse, les références suivantes pourraient être utiles :

- le dossier de recherche associé à cette église, élaboré dans le cadre de l'Inventaire des lieux de culte du Québec (conservé à la direction de Montréal du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine) ;
- Trigger, Rosalyn. "The geopolitics of the Irish-Catholic parish in nineteenth-century Montreal". *Journal of Historical Geography*, 27, 4 (2001) p. 553-572 ;
- le site internet du diocèse de Montréal (l'examen des noms des églises anglophones peut être un indice pour établir le nombre d'églises irlandaises à Montréal présentement) ;
- le répertoire Lovell's pour établir où résidaient les Irlandais du secteur ;
- Rousseau, Louis et Frank W. Rémiggi. *Atlas historique des pratiques religieuses. Le sud-ouest du Québec au XIXe siècle* (1998).

L'analyse de cette demande de citation, comprenant la liste des caractéristiques de cet ensemble, devrait être transmise à l'arrondissement concerné afin que celui-ci puisse en tenir compte dans la gestion future des biens.

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

À la lumière des informations dont il dispose présentement, le CPM est d'accord avec la recommandation du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise. Il émet un avis défavorable avec commentaires à la poursuite des démarches de citation.



La présidente
Le 3 avril 2008